

Pour diffusion immédiate
CNW Code 63
Hebdos régionaux de la Gaspésie

Projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 dans la MRC d'Avignon Bilan de la consultation ciblée

Québec, le 20 mars 2024 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Antoine Morissette, dresse un bilan positif de la consultation ciblée sur le [projet de parc éolien Mesgi'g Ugju's'n 2 sur le territoire non organisé Rivière-Nouvelle par MESGI'G UGJU'S'N 2 \(MU2\) S.E.C.](#)

Au cours de la séance d'une durée de 4 h 30 qui s'est déroulée le 12 mars, la commission a échangé avec le public, l'initiateur du projet ainsi que des représentantes et représentants du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Une vingtaine de citoyennes et citoyens ont assisté à la séance, en salle ou à distance.

À cette occasion, la population pouvait poser des questions et exprimer son point de vue sur le projet. Les interrogations qui ont été soulevées concernaient notamment l'impact cumulatif du bruit émis par les éoliennes, les espèces qui pourraient être affectées par les infrasons et les sons de basse fréquence et la mesure de ces derniers, les efforts déployés pour favoriser l'acceptabilité sociale du projet ainsi que le démantèlement du parc éolien. De plus, 4 intervenants ont présenté un mémoire ou une opinion verbale. Au total, **8 mémoires** et **2 commentaires** ont été reçus.

La commission tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à ses travaux. Leurs questions et leurs points de vue peuvent faire évoluer son regard sur le projet.

La commission poursuit actuellement son travail d'analyse et procède à la rédaction de son rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au plus tard le 11 juin 2024.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



Source : Josiane Ouellet
Conseillère en communication
581 925-0658 ou 1 800 463-4732
eolien-mrc-avignon-mu2@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca